

## PROGRAMME A7/A9 MOBILITÉ DURABLE

Pour une autoroute plus sûre, plus fluide  
et plus respectueuse de l'environnement

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## L'État et ASF lancent le premier Comité de suivi sur l'axe A7

Les autoroutes A7 et A9 figurent parmi les axes les plus fréquentés d'Europe. **Améliorer leur fonctionnement et le cadre de vie des riverains** sont les objectifs principaux du programme de mesures qu'ASF met en œuvre d'ici 2011, en plein accord avec l'État et conformément aux conclusions du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien (VRAL).

### UN AMBITIEUX PROGRAMME DE MESURES

ASF souhaite faire de ce programme, **le laboratoire de l'innovation et la vitrine de son savoir-faire pour que l'autoroute contribue à plus de mobilité durable**. L'ambition est de rendre l'autoroute toujours plus sûre, plus fluide et plus respectueuse de l'environnement.

Il s'agit d'expérimenter puis de déployer des mesures pour améliorer la fluidité et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, comme la régulation de la vitesse et l'interdiction de dépasser pour les poids lourds. Pour **mieux fluidifier le trafic dans les périodes de pointe**, ASF va aussi améliorer l'information des automobilistes et des transporteurs avant leur départ et pendant leur trajet.

D'autres mesures sont engagées simultanément pour **améliorer le cadre de vie des riverains de l'autoroute**. ASF va ainsi mettre en place des protections acoustiques supplémentaires pour mieux protéger les riverains dans les zones les plus exposées.

### LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC GARANT DE LA CONSULTATION DES ACTEURS

Pour favoriser l'innovation et le partage d'idées, ASF met en place **un dispositif original de consultation des acteurs et d'information du public dans un contexte post-Grenelle**. Elle a également sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin de désigner Philippe Marzolf comme garant de ce dispositif.

Le cadre de cette consultation portera sur :

- la mise en œuvre et le déploiement de ce programme,
- la mesure de son efficacité,
- et les enseignements à en tirer.

**Le premier comité de suivi A7**, réunissant des élus, des responsables socio-économiques et associatifs, des syndicats d'usagers, des experts et les services de l'État, aura lieu le **vendredi 10 avril à Valence**.

Ce premier comité de suivi, qui se tiendra à un rythme annuel par la suite, permettra de faire le **point sur les objectifs du programme** et les premiers résultats. Des groupes de travail thématiques se réuniront entre chaque comité de suivi pour échanger sur les mesures et leur efficacité, et recueillir des propositions concrètes en vue d'études complémentaires éventuelles.

### Contacts presse

**DRE Rhône Alpes : Christian Maisonnier** : 04 78 62 11 02

**ASF : Laurence Brassac** : 06 78 43 10 50

**Email** : laurence.brassac@asf.fr